



# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA LOMAGNE**

## **32700 LECTOURE**



### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS**

**ANNEE 2024**

**Rapport présenté par Patrice SUAREZ,  
Président du Comité syndical**

Ce rapport est établi conformément aux articles **L2224-17-1 et D2224-1 du CGCT**, complété par **le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015** portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Il doit être mis à la disposition du public des collectivités adhérentes.



## SOMMAIRE

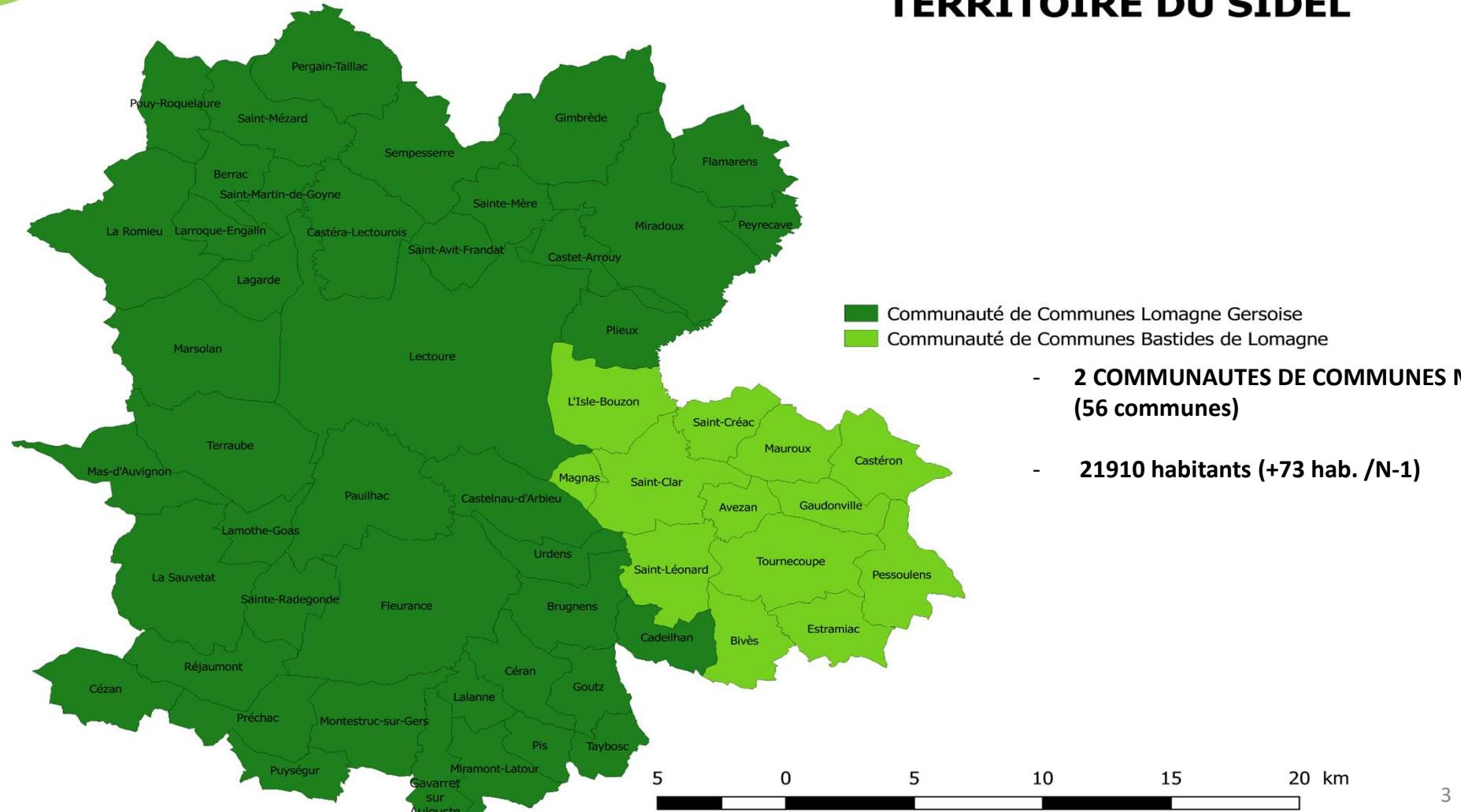
1. PRESENTATION DU SYNDICAT
2. COMPETENCES EXERCEES
3. ORGANISATION DU SERVICE
4. LES EQUIPEMENTS
5. INDICATEURS TECHNIQUES
6. COÛTS ET FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC
7. PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION
8. BILAN ET PERSPECTIVES





## I - PRESENTATION DU SYNDICAT

## TERRITOIRE DU SIDEL





## II – LES COMPETENCES EXERCEES

COMPETENCES	NATURE DES DECHETS			
	Ordures Ménagères	Produits recyclables (hors verre)	Déchèteries	Verre
Collecte	SIDEL	SIDEL	TRIGONE	SPL Trigone
Transport	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE	SPL Trigone
Traitement	TRIGONE	TRIGONE	TRIGONE	SPL Trigone (Verrerie d'Albi : VOA)

Compétence gestion des déchèteries (haut de quai) transférée à TRIGONE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Collecte du verre : marché de prestation avec la SPL Trigone (marché en cours jusqu'au 30/04/2025)

Type du marché	Echéance	Coût 2024 (TTC)
Consultation (article 28) procédure adaptée (4 ans)	01/05/2025	51 187€



## II – LES COMPETENCES EXERCEES



**Fleurance (32500)**  
ZA du Berdoulet



**Lectoure (32700)**  
Zone Industrielle

### Les ménages du territoire du SIDEL sont desservis par 4 déchèteries

#### Les déchets autorisés sur les sites

- Les encombrants et le tout venant (TV)
- L'électroménager et les déchets électrique et électronique (DEEE)
- La ferraille (Fe)
- Le bois (B) – sauf sur le site de Miradoux –
- Le papier et le carton (PC)
- Les déchets verts (DV) – tontes et petits branchages –
- Les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) –uniquement sur le site de Fleurance –
- Les gravats (GR)
- Les cartouches d'encre
- Les ampoules, tubes et néons
- Les bouteilles de gaz dont le volume est inférieur à 26 litres
- Le textile
- Les huiles usagées alimentaires et de vidange
- Les batteries
- Les filtres à huile
- Les radios
- Les piles
- Les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, solvants, autres produits liquides, produits non identifiés, comburants, aérosols, produits pâteux, produits phytosanitaires et emballages vides souillés)
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) : lancettes, aiguilles, seringues avec aiguille solidaire...)



**Saint-Clar (32380)**  
« Manot »



**Miradoux (32340)**  
« Rounat »



### III – ORGANISATION DU SERVICE DE COLLECTE

FLEURANCE LECTOURE 9 702 habitants (porte à porte partiel)	SAINT-CLAR LA ROMIEU 1 603 habitants (porte à porte partiel)	AUTRES SECTEURS 10 605 habitants	
Fréquence et mode de collecte des OMR	1 fois par semaine en porte à porte (C1)	en points de regroupement	
Contenants	Bacs individuels		Bacs collectifs
Fréquence et mode de collecte des Produits recyclables	1 fois par semaine en porte à porte (C 1)	1 fois toutes les 2 semaines en porte à porte (C 0,5)	en points de regroupement
Contenants	Bacs individuels ou caissettes		Bacs collectifs
Fréquence et mode de collecte du verre	En moyenne toutes les trois semaines selon les sites (collecte en apport volontaire)		
Contenants	Colonnes aériennes ou enterrées		

#### La collecte

Les ordures ménagères et les collectes de tri sélectif sont déposées au quai de transfert de PAUILHAC et sont prises en charge par Trigone pour leur transport et leur traitement.

Les **déchets ultimes** sont enfouis à Pavie (fermeture prévue en 2032) et au Houga (fermeture prévue en 2025).

Les **produits recyclables** sont triés au Centre de Tri de Trigone à Auch et dirigés vers différentes filières de traitement.

Le **verre** est collecté par un prestataire de service qui le transporte en vue de son traitement à la verrerie d'Albi (VOA).

Les campings et certains organismes publics non assujettis à la TEOM sont soumis au paiement d'une **redevance spéciale**.

Ils sont collectés soit dans les circuits de collecte habituels, soit en collecte dédiée. La fréquence de collecte maximale est C3.

#### Evolutions

Abandon progressif de la collecte en porte-à-porte prévue pour 2025.

#### Les déchèteries

Les sites sont sous la surveillance d'un gardien, l'accès pour les ménages est gratuit. Les déchets des professionnels ne sont acceptés que sur une déchetterie dédiée, située à Fleurance. Exception faite du carton, accepté sans limite et gratuitement par les déchetteries réservées aux ménages.



## IV – LES EQUIPEMENTS

### Matériel roulant

	2023	2024
BOM	6	6 (=)
Polybenne-grue	1	1 (=)
Laveuse	1	1 (=)
Véhicules de service	2	4 (+2)
Chariot élévateur	1	1(=)

### Contenants implantés (points de regroupement)

	2023	2024
Bacs OM	1 168	1 168 (=)
Bacs CS	1 263	1 263 (=)
Colonnes à verre	153 (dont 42 enterrées)	153 (=) (dont 42 enterrées)

### L'entretien

L'entretien des véhicules est assuré en régie. La réparation des véhicules est effectuée essentiellement par les mécaniciens du SIDEL expérimentés, seuls les dépannages nécessitant un matériel spécifique sont réalisés par des intervenants extérieurs. Les contenants défectueux sont signalés par les agents de collecte, leur remplacement ou leur réparation sont également effectués en régie. Les bacs et les colonnes à verre sont régulièrement lavés et désinfectés.

### Le nettoyage

La laveuse est équipée d'un karcher permettant le nettoyage des colonnes à verre ainsi que d'une cuve dans laquelle les bacs sont placés pour être entièrement lavés. L'utilisation de produits spécifiques permet d'assainir l'intérieur des conteneurs.

<b>BACS OM</b>	<b>4 fois/an</b>
BACS CS	2 fois/an
COLONNES A VERRE	1 fois/an



## V – INDICATEURS TECHNIQUES

### Tonnages des déchets collectés

TYPE DE DECHETS	POIDS (tonnes)	%/TOTAL	KG/HAB SIDEL (21 910 hab)	KG/HAB référence Occitanie rural
Ordures ménagères	4356	39 %	199	185
Produits recyclables	1636	15 %	75	65
Verre	940	8 %	43	41
Déchetteries	4250	38 %	194	232

### Comparatif N-1

TYPE DE DECHETS	2023 (tonnes)	2024 (tonnes)	Delta 2023/2024
Ordures ménagères	4597	4356	- 5,24 %
Produits recyclables	1474	1636	+ 10,99 %
Verre	914	940	+2,84 %
Déchetteries	3991	4250	+ 6,49 %

On observe, par rapport à la référence régionale :

- DES QUANTITES COLLECTEES DE PRODUITS RECYCLABLES PLUS IMPORTANTES
- UNE PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES SUPERIEURE A LA MOYENNE
- DES QUANTITES COLLECTEES DE VERRE LEGEREMENT SUPERIEURES
- DES APPORTS EN DECHETTERIE MOINDRES

En 2024, on observe, par rapport à N-1 :

- DES QUANTITES COLLECTEES DE PRODUITS RECYCLABLES PLUS IMPORTANTES
- UNE PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES EN BAISSE
- DES QUANTITES COLLECTEES DE VERRE SUPERIEURES EN LEGERE PROGRESSION
- UNE QUANTITE GLOBALE DE PRODUCTION DE DECHETS PLUS IMPORTANTE



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Présentation de la matrice des coûts et méthode compta coût

La gestion des déchets a considérablement évolué ces dernières années (modernisation, mises aux normes, loi Grenelle 1 et 2...) ce qui a engendré des coûts importants pour les collectivités qui s'interrogent sur la façon de les financer et de les maîtriser. Dans ce contexte, l'ADEME a élaboré un outil de gestion standard (cadre d'expression et méthode de calcul) adapté à toutes les collectivités en vue de leur permettre de suivre l'évolution de leurs coûts, de les analyser et de les comparer d'une année sur l'autre au sein même de leur service de gestion des déchets mais également avec d'autres collectivités pourvues de la même compétence au travers du site SINOE créé par l'ADEME. Le SIDEL s'est inscrit dans cette démarche **depuis 2006** et utilise cet outil pour pouvoir, à travers une expression des coûts détaillée par flux, positionner ses résultats par rapport à d'autres collectivités et trouver ainsi des pistes d'amélioration de gestion, communiquer en toute transparence, éclairer sa prise de décision dans divers domaines et notamment pour établir sa tarification.

Les bureaux d'études mandatés par les Collectivités s'appuient également sur cet outil pour présenter aux élus différents scénarios d'optimisation des coûts et du service « déchets ».

### Rappel de la Méthodologie

- ❖ Le squelette de la matrice reflète l'organisation du SIDEL et sa construction repose sur la traduction financière de cette organisation
- ❖ Les lignes sont alimentées par les données comptables du Compte Administratif et converties en € HT (certaines collectivités sont assujetties à la TVA)
- ❖ Le remplissage répond à des règles et des conventions définies par l'ADEME afin d'assurer une homogénéité entre les collectivités et leurs résultats
- ❖ Un travail conséquent d'extraction des données à partir du Compte Administratif est rigoureusement accompli et un fichier Excel final (deux pages ci-dessous) est établi pour être retranscrit dans SINOE
- ❖ Les coûts sont ensuite renseignés dans SINOE **ainsi que la population du SIDEL et les tonnages collectés**
- ❖ Les éléments sont contrôlés par un bureau d'études missionné par l'ADEME et habilité à valider les données
- ❖ Après validation, la matrice devient un outil de pilotage et d'échanges pour trouver des pistes d'amélioration de maîtrise des coûts.



## Matrice des coûts - Coûts globaux - Année 2024



Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 032-243200318-20251217-DEL\_25\_12\_17\_03-DE

Année 2024 Montants HT		Flux de déchets					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
Ratio en kg collecté par habitant desservi		199	43	75	194		
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité		199	43	75	194		511
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	86 056	1 831	95 211		183 098
		Communication	3 803	821	151 248	4 743	160 615
		<b>TOTAL Fonctionnelles</b>	<b>89 859</b>	<b>2 652</b>	<b>246 459</b>	<b>4 743</b>	<b>343 713</b>
		Prévention	14 907	3 012	3 619	11 380	32 918
		Collecte et pré-collecte					
	Techniques	Pré-collecte	85 206	29 366	84 668		199 240
		Collecte	405 914	46 534	290 619	219 100	962 167
		<b>TOTAL Collecte et pré-collecte</b>	<b>491 120</b>	<b>75 900</b>	<b>375 287</b>	<b>219 100</b>	<b>1 161 407</b>
		Transfert/Transport	61 982		68 428	159 761	290 171
		Traitement des déchets non dangereux	583 064		356 803	221 678	4 169
Produits	Industriels	Enlèvement et traitement des déchets dangereux				30 305	30 305
		Autres charges					
		<b>TOTAL Techniques</b>	<b>1 151 073</b>	<b>78 912</b>	<b>804 137</b>	<b>642 224</b>	<b>4 169</b>
		<b>TOTAL Charges</b>	<b>1 240 932</b>	<b>81 564</b>	<b>1 050 596</b>	<b>646 967</b>	<b>4 169</b>
		Ventes de produits et d'énergie	4 678	43 407	66 975	39 015	154 075
	Aides	Matériaux					
		Prestations à des tiers					
		Autres produits	4 096		228		4 324
		<b>TOTAL Industriels</b>	<b>8 774</b>	<b>43 407</b>	<b>67 203</b>	<b>39 015</b>	<b>158 399</b>
		Soutiens des éco-organismes		7 672	260 987	42 266	310 925
Fiscalité et financement déchets	Soutiens	Reprises des subventions d'investissement					
		Subventions de fonctionnement	38 110			9 000	47 110
		Aides à l'emploi					
		<b>TOTAL Aides</b>	<b>38 110</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>9 000</b>	<b>47 110</b>
		<b>TOTAL Produits</b>	<b>46 884</b>	<b>51 079</b>	<b>328 190</b>	<b>90 281</b>	<b>516 434</b>
	Financement déchets direct	Montant de la TVA acquittée	64 142	7 942	48 976	41 925	274
		TEOM	2 800 000				2 800 000
		Redevance spéciale & facturations usagers	51 581				51 581
		<b>TOTAL Financement déchets direct</b>	<b>2 851 581</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>2 851 581</b>
		Contribution des collectivités					
		<b>TOTAL Financement déchets</b>	<b>2 851 581</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>2 851 581</b>



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Synthèse de coûts (globaux) - Année 2024

Tableau de synthèse	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
1. Coût complet	1 240 932	81 564	1 050 596	646 967	4 169	3 024 228
2. Coût technique	1 232 158	38 157	983 393	607 952	4 169	2 865 829
3. Coût partagé	1 232 158	30 485	722 406	565 686	4 169	2 554 904
4. Coût aidé HT	1 194 048	30 485	722 406	556 686	4 169	2 507 794
5. TVA acquittée	64 142	7 942	48 976	41 925	274	163 259
6. Coût aidé TTC	1 258 190	38 427	771 382	598 611	4 443	2 671 053
7. Financement déchets						2 851 581
Taux de couverture						106,76 %



1. Total des charges HT
2. *Coût complet (-) Produits industriels*
3. *Coût technique (-) Soutiens*
4. *Coût partagé (-) Aides*
5. *TVA acquittées ensemble (SIDEL + TRIGONE)*
6. Coût aidé TTC
7. *Financements SIDEL*



## Matrice des coûts - Coûts par tonne - Année 2024

Envoyé en préfecture le 06/01/2026  
 Reçu en préfecture le 06/01/2026  
 Publié le  
 ID : 032-243200318-20251217-DEL\_25\_12\_17\_03-DE

**S<sup>2</sup>LO**

Année 2024 Montants HT par tonne		Flux de déchets					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
Ratio en kg collecté par habitant desservi		199	43	75	194		
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité		199	43	75	194		511
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	20	2	58	---	26
		Communication	1	1	92	1	14
		<b>TOTAL Fonctionnelles</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>151</b>	<b>1</b>	<b>31</b>
		Prévention	3	3	2	3	3
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---
	Techniques	Pré-collecte	20	31	52	---	29
		Collecte	93	50	178	52	86
		<b>TOTAL Collecte et pré-collecte</b>	<b>113</b>	<b>81</b>	<b>229</b>	<b>52</b>	<b>104</b>
		Transfert/Transport	14	---	42	38	28
		Traitement des déchets non dangereux	134	---	218	52	0
Produits	Industriels	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	7	7
		Autres charges	---	---	---	---	---
		<b>TOTAL Industriels</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>14</b>
		Soutiens des éco-organismes	---	8	160	10	---
		Reprises des subventions d'investissement	---	---	---	---	---
	Aides	Subventions de fonctionnement	9	---	---	2	5
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---
		<b>TOTAL Aides</b>	<b>9</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
		<b>TOTAL Produits</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>201</b>	<b>21</b>	<b>46</b>
Fiscalité et financement déchets	Financement déchets direct	Montant de la TVA acquittée	15	8	30	10	0
		TEOM	643	---	---	---	250
		Redevance spéciale & facturations usagers	12	---	---	---	5
		<b>TOTAL Financement déchets direct</b>	<b>655</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>255</b>
		Contribution des collectivités	---	---	---	---	---
		<b>TOTAL Financement déchets</b>	<b>655</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>255</b>



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Synthèse de coûts (à la tonne) - Année 2024

Tableau de synthèse	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
1. Coût complet	285	87	642	152	0	270
2. Coût technique	283	41	601	143	0	256
3. Coût partagé	283	32	442	133	0	228
4. Coût aidé HT	274	32	442	131	0	224
5. TVA acquittée	15	8	30	10	0	15
6. Coût aidé TTC	289	41	472	141	0	239
7. Financement déchets						255
Taux de couverture						106,76 %



1. Total des charges HT
2. *Coût complet (-) Produits industriels*
3. *Coût technique (-) Soutiens*
4. *Coût partagé (-) Aides*
5. *TVA acquittées ensemble (SIDEL + TRIGONE)*
6. Coût aidé TTC
7. *Financements SIDEL*



## Matrice des coûts - Coûts par habitant - Année 2024

Année 2024 Montants HT par habitant		Flux de déchets					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
Ratio en kg collecté par habitant desservi	199	43	75	194			
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité	199	43	75	194			511
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	3,9	0,1	4,4	---	8,4
		Communication	0,2	0,0	6,9	0,2	7,3
		<b>TOTAL Fonctionnelles</b>	<b>4,1</b>	<b>0,1</b>	<b>11,3</b>	<b>0,2</b>	<b>15,7</b>
		Prévention	0,7	0,1	0,2	0,5	1,5
	Techniques	Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	3,9	1,3	3,9	---	9,1
		Collecte	18,5	2,1	13,3	10,0	43,9
		<b>TOTAL Collecte et pré-collecte</b>	<b>22,4</b>	<b>3,5</b>	<b>17,1</b>	<b>10,0</b>	<b>53,0</b>
		Transfert/Transport	2,8	---	3,1	7,3	13,2
		Traitement des déchets non dangereux	26,6	---	16,3	10,1	53,2
Produits	Industriels	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	1,4	1,4
		Autres charges	---	---	---	---	---
		<b>TOTAL Techniques</b>	<b>52,5</b>	<b>3,6</b>	<b>36,7</b>	<b>29,3</b>	<b>0,2</b>
		<b>TOTAL Charges</b>	<b>56,6</b>	<b>3,7</b>	<b>48,0</b>	<b>29,5</b>	<b>0,2</b>
		Ventes de produits et d'énergie	0,2	2,0	3,1	1,8	7,0
	Aides	Matériaux	---	---	---	---	---
		Prestations à des tiers	---	---	---	---	---
		Autres produits	0,2	---	0,0	---	0,2
		<b>TOTAL Industriels</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>3,1</b>	<b>1,8</b>	<b>7,2</b>
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	---	0,4	11,9	1,9	---
		Reprises des subventions d'investissement	---	---	---	---	---
		Subventions de fonctionnement	1,7	---	---	0,4	2,2
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---
		<b>TOTAL Aides</b>	<b>1,7</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>0,4</b>	<b>2,2</b>
Fiscalité et financement déchets	<b>TOTAL Produits</b>		<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>15,0</b>	<b>4,1</b>	<b>23,6</b>
	Financement déchets direct	Montant de la TVA acquittée	2,9	0,4	2,2	1,9	0,0
		TEOM	127,8	---	---	---	127,8
		Redevance spéciale & facturations usagers	2,4	---	---	---	2,4
		<b>TOTAL Financement déchets direct</b>	<b>130,2</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>130,2</b>
	Contribution des collectivités		---	---	---	---	---
	<b>TOTAL Financement déchets</b>		<b>130,2</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>130,2</b>

Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le

**S2LO**

ID : 032-243200318-20251217-DEL\_25\_12\_17\_03-DE



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Synthèse de coûts (par hab.) - Année 2024

Année 2024 Montants HT par habitant	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	
1. Coût complet	56,6	3,7	48,0	29,5	0,2	138,0
2. Coût technique	56,2	1,7	44,9	27,8	0,2	130,8
3. Coût partagé	56,2	1,4	33,0	25,8	0,2	116,6
4. Coût aidé HT	54,5	1,4	33,0	25,4	0,2	114,5
5. TVA acquittée	2,9	0,4	2,2	1,9	0,0	7,5
6. Coût aidé TTC	57,4	1,8	35,2	27,3	0,2	121,9
7. Financement déchets						130,2
Taux de couverture						106,76 %



1. Total des charges HT
2. *Coût complet (-) Produits industriels*
3. *Coût technique (-) Soutiens*
4. *Coût partagé (-) Aides*
5. *TVA acquittées ensemble (SIDEL + TRIGONE)*
6. Coût aidé TTC
7. *Financements SIDEL*



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Coût aidé en €/hab. référence géographique

Données 2024 de la collectivité							Ecarts à la référence "Occitanie_Rural"								
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Coût aidé (€HT/hab. desservi)	54,5 €	1,4 €	33,0 €	25,4 €		0,2 €	<b>114,5 €</b>	Coût aidé (€HT/hab. desservi)	-6,5 €	-1,2 €	+6,2 €	-15,9 €	-4,9 €	-0,3 €	-17,5 €
Ratio (kg/hab. desservi)	199	43	75	194	#N/D	0	<b>510</b>	Ratio (kg/hab. desservi)	+14	+2	+10	-38	#N/D	0	-19

Matrice 2024 de la collectivité en €HT/hab. desservi							Matrice des écarts à la référence en €HT/hab.desservi								
€HT/hab. desservi	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité	€HT/hab. desservi	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Structure	/	/	/	/	/	/	8,4 €	Structure	/	/	/	/	/	/	-0,1 €
Communication	/	/	/	/	/	/	7,3 €	Communication	/	/	/	/	/	/	+5,4 €
Prévention	/	/	/	/	/	/	1,5 €	Prévention	/	/	/	/	/	/	-1,1 €
Pré-collecte	3,9 €	1,3 €	3,9 €	/			9,1 €	Pré-collecte	+1,7 €	+0,8 €	+1,4 €	/	-1,6 €	/	+3,1 €
Collecte	18,5 €	2,1 €	13,3 €	10,0 €			43,9 €	Collecte	-7,2 €	-0,8 €	-3,9 €	-6,4 €	-0,7 €	/	-20,0 €
Transport	2,8 €	/	3,1 €	7,3 €			13,2 €	Transport	-0,6 €	/	-0,0 €	-1,3 €	-0,1 €	/	-2,5 €
Traitement	26,4 €	/	16,3 €	11,5 €			54,4 €	Traitement	+0,7 €	/	-3,8 €	-7,0 €	-1,1 €	/	-10,7 €
Autres charges							0,0 €	Autres charges	NC	NC	NC	NC	NC	/	0,0 €
Produits industriels	0,2 €	2,0 €	3,1 €	1,8 €			7,0 €	Produits industriels	0,0 €	+0,7 €	-0,8 €	-0,6 €	0,0 €	/	-1,4 €
Soutiens	0,0 €	0,4 €	11,9 €	1,9 €			14,2 €	Soutiens	-0,0 €	-0,1 €	-2,9 €	-0,7 €	0,0 €	/	-4,0 €
Aides	1,7 €	0,0 €	0,0 €	0,4 €			2,2 €	Aides	+1,4 €	0,0 €	-0,1 €	-0,0 €	-0,3 €	/	+0,0 €



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Coût aidé en €/tonne référence géographique

Données 2024 de la collectivité							Ecarts à la référence "Occitanie_Rural"								
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Coût aidé (€HT/hab. desservi)	54,5 €	1,4 €	33,0 €	25,4 €		0,2 €	114,5 €	Coût aidé (€HT/hab. desservi)	-6,5 €	-1,2 €	+6,2 €	-15,9 €	-4,9 €	-0,3 €	-17,5 €
Ratio (kg/hab. desservi)	199	43	75	194	#N/D	0	510	Ratio (kg/hab. desservi)	+14	+2	+10	-38	#N/D	0	-19
Matrice 2024 de la collectivité en €HT/t														Matrice des écarts à la référence en €HT/t	
€HT/t	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux	Tous flux	€HT/t	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux	Tous flux
Structure	/	/	/	/	/	/	/	Structure	/	/	/	/	/	/	+8,4 €
Communication	/	/	/	/	/	/	/	Communication	/	/	/	/	/	/	+11,2 €
Prévention	/	/	/	/	/	/	/	Prévention	/	/	/	/	/	/	-2,2 €
Pré-collecte	19,6 €	31,2 €	51,8 €	/		/	/	Pré-collecte	+7,9 €	+16,6 €	+12,2 €	/	-308,4 €	/	/
Collecte	93,2 €	49,5 €	177,6 €	51,6 €		/	/	Collecte	-48,7 €	-21,6 €	-83,7 €	-17,9 €	-154,8 €	/	/
Transport	14,2 €	/	41,8 €	37,6 €		/	/	Transport	-6,0 €		-2,9 €	+0,4 €	-24,7 €	/	/
Traitement	132,8 €	/	218,1 €	59,3 €		/	/	Traitement	-7,0 €		-83,8 €	-18,4 €	-257,7 €	/	/
Autres charges						/	/	Autres charges	NC	NC	NC	NC	NC	/	/
Produits industriels	0,9 €	46,2 €	41,1 €	9,2 €		/	/	Produits industriels	+0,0 €	+14,2 €	-19,7 €	-2,6 €	-0,2 €	/	/
Soutiens	0,0 €	8,2 €	159,5 €	9,9 €		/	/	Soutiens	-0,1 €	-2,6 €	-81,7 €	-2,4 €	0,0 €	/	/
Aides	8,7 €	0,0 €	0,0 €	2,1 €		/	/	Aides	+7,1 €	-0,1 €	-2,2 €	-0,2 €	-58,2 €	/	/



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Coût aidé en €/habitant référence N-1

Matrice 2024 de la collectivité en €HT/hab. desservi							Matrice des écarts à la référence en €HT/hab.desservi								
€HT/hab. desservi	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité	€HT/hab. desservi	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Structure	/	/	/	/	/	/	8,4 €	Structure	/	/	/	/	/	/	-0,3 €
Communication	/	/	/	/	/	/	7,3 €	Communication	/	/	/	/	/	/	+1,9 €
Prévention	/	/	/	/	/	/	1,5 €	Prévention	/	/	/	/	/	/	-1,2 €
Pré-collecte	3,9 €	1,3 €	3,9 €	/	/	/	9,1 €	Pré-collecte	-1,6 €	-0,6 €	-0,4 €	/	#VALEUR !	/	-2,6 €
Collecte	18,5 €	2,1 €	13,3 €	10,0 €	/	/	43,9 €	Collecte	+0,7 €	+0,0 €	+1,0 €	+1,1 €	#VALEUR !	/	+2,8 €
Transport	2,8 €	/	3,1 €	7,3 €	/	/	13,2 €	Transport	-0,4 €	/	+0,6 €	+0,1 €	#VALEUR !	/	+0,4 €
Traitement	26,4 €	/	16,3 €	11,5 €	/	/	54,4 €	Traitement	-2,2 €	/	+1,0 €	+1,8 €	#VALEUR !	/	+0,7 €
Autres charges						/	0,0 €	Autres charges	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	/	0,0 €
Produits industriels	0,2 €	2,0 €	3,1 €	1,8 €	/	/	7,0 €	Produits industriels	+0,2 €	+0,6 €	-0,4 €	+0,1 €	#VALEUR !	/	+0,5 €
Soutiens	0,0 €	0,4 €	11,9 €	1,9 €	/	/	14,2 €	Soutiens	0,0 €	-0,0 €	-2,2 €	+0,3 €	#VALEUR !	/	-1,9 €
Aides	1,7 €	0,0 €	0,0 €	0,4 €	/	/	2,2 €	Aides	+1,7 €	0,0 €	-1,7 €	+0,4 €	#VALEUR !	/	+0,4 €



## VI – COUT ET FINANCEMENT DU SERVICE

### Coût aidé en €/tonne référence N-1

Matrice 2024 de la collectivité en €HT/t								Matrice des écarts à la référence en €HT/t							
€HT/t	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux	Tous flux	€HT/t	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux	Tous flux
Structure	/	/	/	/	/	/	26,4 €	Structure	/	/	/	/	/	/	-0,7 €
Communication	/	/	/	/	/	/	14,4 €	Communication	/	/	/	/	/	/	+3,6 €
Prévention	/	/	/	/	/	/	2,9 €	Prévention	/	/	/	/	/	/	-2,5 €
Pré-collecte	19,6 €	31,2 €	51,8 €	/	/	/	/	Pré-collecte	-6,7 €	-14,0 €	-11,3 €	/	#VALEUR !	/	/
Collecte	93,2 €	49,5 €	177,6 €	51,6 €	/	/	/	Collecte	+8,6 €	-1,2 €	-4,7 €	+2,8 €	#VALEUR !	/	/
Transport	14,2 €	/	41,8 €	37,6 €	/	/	/	Transport	-0,9 €	/	+5,0 €	-1,8 €	#VALEUR !	/	/
Traitement	132,8 €	/	218,1 €	59,3 €	/	/	/	Traitement	-3,0 €	/	-8,9 €	+6,2 €	#VALEUR !	/	/
Autres charges								Autres charges	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	/	/
Produits industriels	0,9 €	46,2 €	41,1 €	9,2 €	/	/	/	Produits industriels	+0,8 €	+12,3 €	-9,8 €	+0,1 €	#VALEUR !	/	/
Soutiens	0,0 €	8,2 €	159,5 €	9,9 €	/	/	/	Soutiens	0,0 €	-0,7 €	-49,7 €	+1,3 €	#VALEUR !	/	/
Aides	8,7 €	0,0 €	0,0 €	2,1 €	/	/	/	Aides	+8,7 €	0,0 €	-25,8 €	+2,1 €	#VALEUR !	/	/

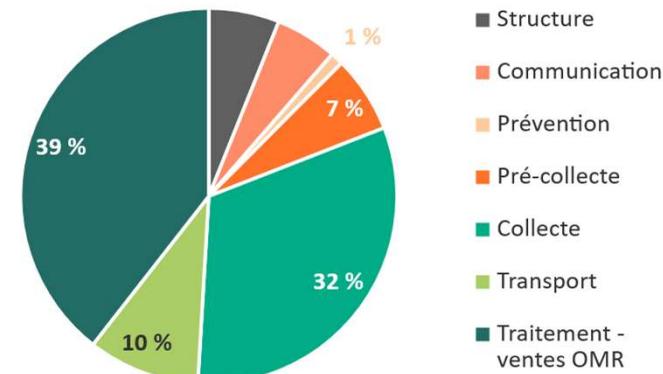


## Répartition par poste de charges et de recettes

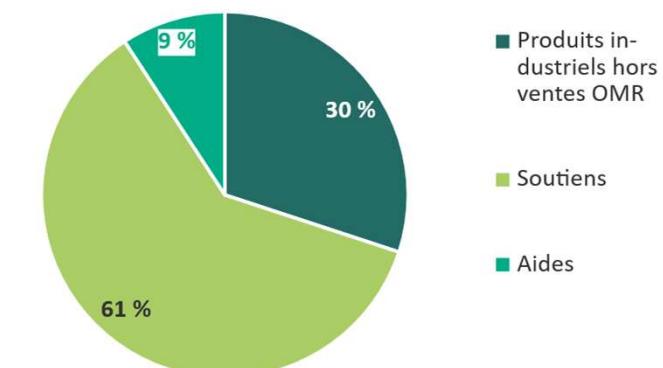
Charges (€HT/hab.)	
Structure	8,4 €
Communication	7,3 €
Prévention	1,5 €
Pré-collecte	9,1 €
Collecte	43,9 €
Transport	13,2 €
Traitemen - ventes OMR	54,4 €

Produits (€/hab.)	
Produits industriels hors ventes OMR	7,0 €
Soutiens	14,2 €
Aides	2,2 €

Répartition des charges  
Tous flux - Année 2024



Répartition des produits  
Tous flux - Année 2024





## Hiérarchisation des postes de charges

	SIDEL de Lomagne		Moyennes nationales
	Montant (en €HT)	Part (en %)	Part (en %)
[OMR] Transport/Traitement - Ventes	640 368 €	<b>21 %</b>	21 %
[Papiers/Emballages] Transport/Tri	425 231 €	<b>14 %</b>	9 %
[Déchèterie] Transport/Traitement	411 744 €	<b>14 %</b>	17 %
[OMR] Collecte	405 914 €	<b>13 %</b>	18 %
[Papiers/Emballages] Collecte	290 619 €	<b>10 %</b>	9 %
[Déchèteries] Collecte	219 100 €	<b>7 %</b>	8 %
Pré-collecte	199 240 €	<b>7 %</b>	4 %
Communication/Prévention	193 533 €	<b>6 %</b>	2 %
Structure	183 098 €	<b>6 %</b>	6 %
[Verre] Collecte/Transport	46 534 €	<b>2 %</b>	0 %
Autres charges, autres flux et regroupements	4 169 €	<b>0 %</b>	5 %
<b>TOTAL Charges (en €HT)</b>	<b>3 019 550 €</b>		



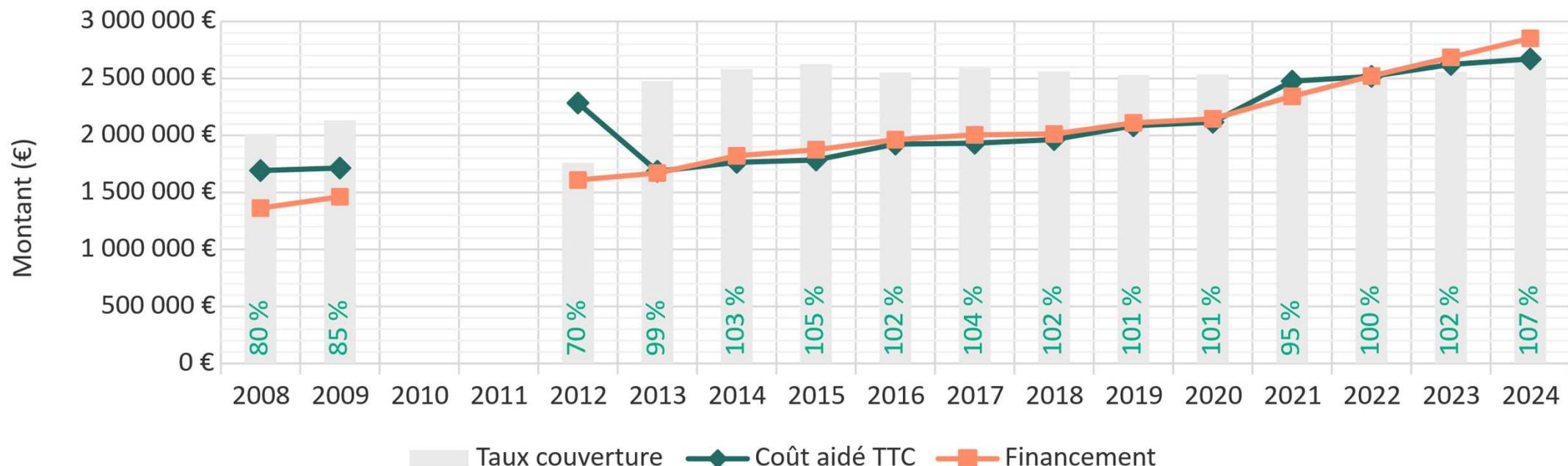
## Taux de couverture et financement

	Montant en € (Montants arrondis au millier d'euro)			Taux couverture
	Coût aidé TTC	Financement	Écart financement	
2012	€2 285 000	€1 609 000	-676 000 €	70 %
2013	€1 686 000	€1 670 000	-16 000 €	99 %
2014	€1 764 000	€1 822 000	+58 000 €	103 %
2015	€1 785 000	€1 875 000	+90 000 €	105 %
2016	€1 924 000	€1 963 000	+39 000 €	102 %
2017	€1 932 000	€2 005 000	+73 000 €	104 %
2018	€1 964 000	€2 013 000	+49 000 €	102 %
2019	€2 085 000	€2 110 000	+25 000 €	101 %
2020	€2 116 000	€2 146 000	+30 000 €	101 %
2021	€2 476 000	€2 343 000	-133 000 €	95 %
2022	€2 518 000	€2 521 000	+3 000 €	100 %
2023	€2 623 000	€2 685 000	+62 000 €	102 %
2024	€2 671 000	€2 852 000	+181 000 €	107 %



## Taux de couverture et financement

Évolution du coût aidé TTC et du financement déchets (en €)





## VII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

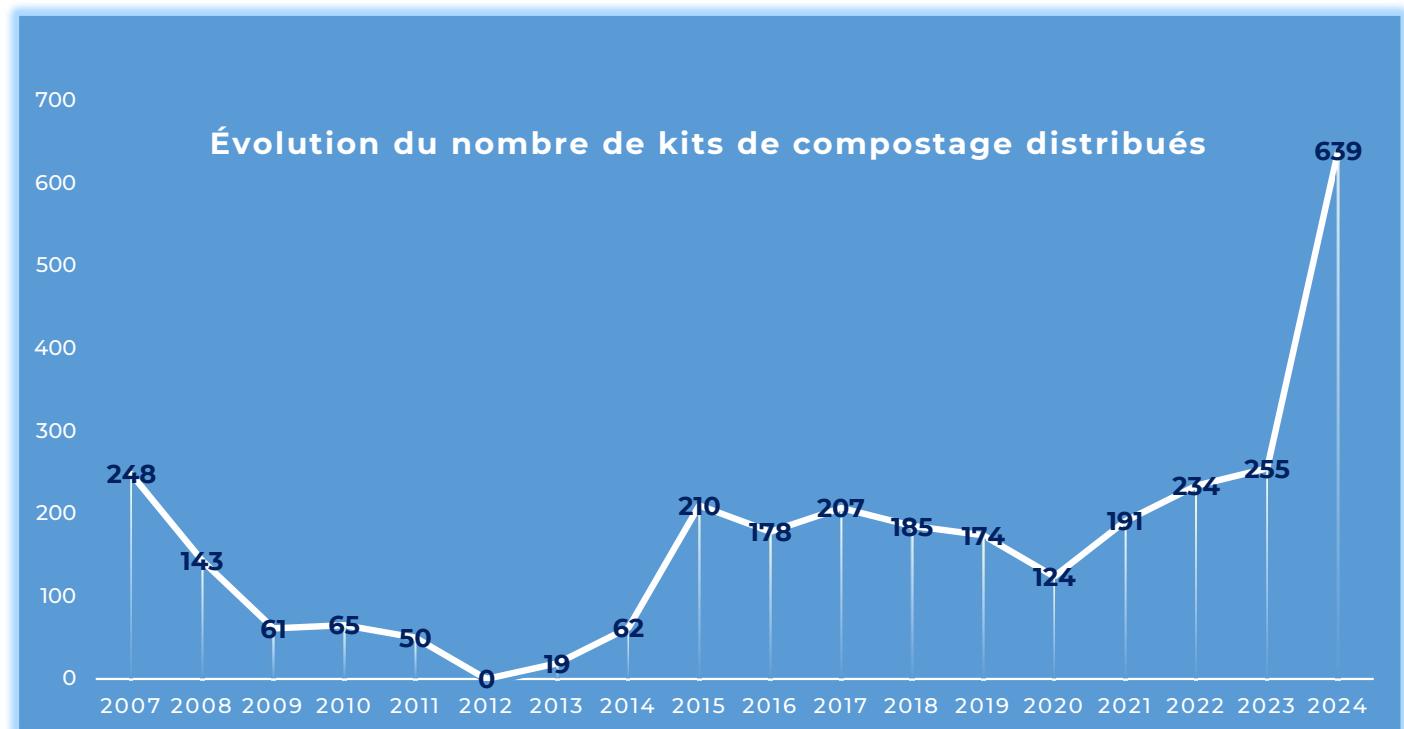
### a) Prévention et Gestion des biodéchets

#### COMPOSTAGE INDIVIDUEL

En 2024 :

**639 kits de compostage distribués  
avec initiation au compostage**

**+ 250 %**



Les composteurs sont distribués sur rendez-vous les mercredi et vendredi après-midi.  
Formulaire d'inscription sur notre site internet [www.sidel32](http://www.sidel32).

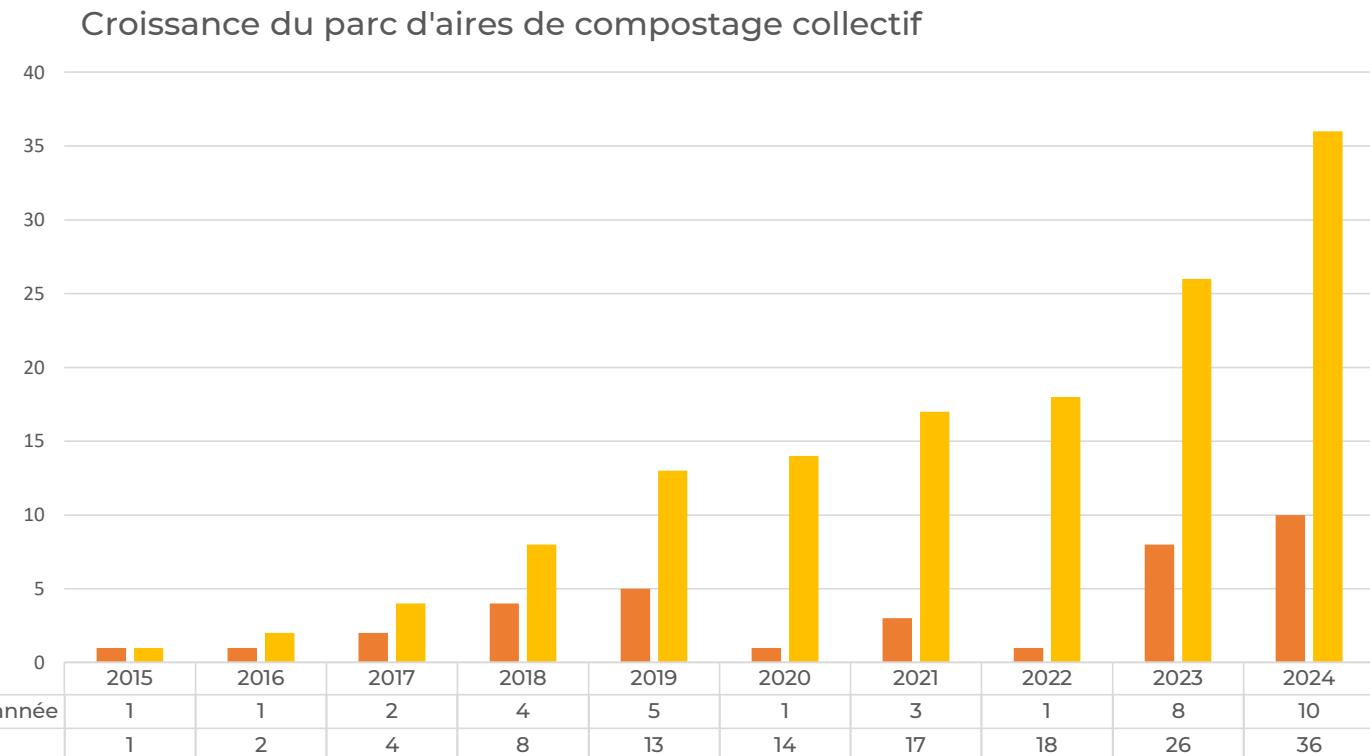


## VIII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

### COMPOSTAGE COLLECTIF

**En 2024 :**

**10 Aires de compostage collectif installées**



**Au 31/12/2024, 36 aires de compostage collectif étaient installées sur le territoire du SIDEL.**



## VIII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

### PRÉVENTION DES DÉCHETS VERTS (des particuliers)

**En 2024 :**  
**1 opération de**  
**« Kiosque à Broyat »**





## VIII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

### ACTIONS D'ANIMATION

#### En 2024 :

✓ 23 juin :

« Nature en fête » à Fleurance



✓ 7, 10 et 11 octobre :

Animation CE2, École MONGE à Fleurance

✓ 4 et 6 décembre :

Sensibilisation des Éco-délégués de la Cité Scolaire du Maréchal LANNES à Lectoure





## VII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

### b) Communication

#### La communication en 2024

Dans le cadre du déploiement de son projet de modernisation du service et de tarification incitative, le SIDEL concentre sa communication sur ces thématiques au travers des « permanences » organisées sur tout le territoire.

Sous la forme de réunion publique en petits groupes, les animateurs présentent :

- Les objectifs et enjeux de la réduction des ordures ménagères résiduelles (OMR)
- La tarification incitative appliquée nationalement au traitement des OMR (TGAP)
- Les leviers d'actions : compostage individuel ou collectif, le tri etc.

#### Les chiffres

Journées de permanences organisées	105 en 2024
Territoire concerné	52 communes sur 56
Foyers rencontrés	environ 4700





## VII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

**VERS LA redevance incitative**

**SIDEL**

### LE CONSTAT DU SIDEL

Notre poubelle noire contient encore trop de déchets recyclables et compostables.

Composition de la poubelle noire d'un habitant du SIDEL en 2022

DÉCHETS QUI NE DEVRAIENT PAS ÊTRE DANS LA POUBELLE NOIRE :

68 kg	Déchets compostables
53 kg	Emballages recyclables
9 kg	Textile recyclable
7 kg	Verre recyclable
2 kg	Valorisables en déchèterie
81 kg	Déchets non recyclables

Ces déchets sont directement enfouis au centre d'enfouissement de Pavie.

**Le saviez-vous ?**

Pour chaque tonne d'ordures ménagères enfouie, le SIDEL paie une Taxe Générale sur les Activités Polluantes à l'Etat. Cette taxe va augmenter de 170 % en 7 ans pour inciter les foyers à réduire leurs ordures ménagères.

[www.sidel32.fr](http://www.sidel32.fr)

**VERS LA redevance incitative**

**SIDEL**

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

**La collecte en point de tri**

Un même système de collecte sur tout le territoire du SIDEL.

**TOUTES LES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES**

- Accessibles 7j/7
- En libre accès, sans badge
- Dépot en vrac sans sac

**TOUTES LES EMBALLAGES EN VERRE**

- Accessibles 7j/7
- En libre accès, sans badge
- Dépot en vrac sans sac de 7h à 22h

**LES ORDURES MÉNAGÈRES**

- Ouverture avec un badge
- Accessibles 7j/7
- Dépot de 30 litres maximum dans des sacs fermés

**L'utilisation du badge**

- 1 Je prends mon badge ou mon application sur smartphone et je me rends au point de tri.
- 2 Je pose mon badge et je soulève la poignée pour ouvrir la trappe.
- 3 Je dépose mon sac et je referme la trappe.

MON ASTUCE : POSER LE CHIFFRE DE LA CONTENANCE DE VOS SACS-POUBELLE CAR LE TAMBOUR NE POURRA ACCUEILLIR QUE DES SACS DE 30 LITRES !

**Comprendre ma facture**

La TEOM sera supprimée et remplacée par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI).

**1 part fixe : abonnement**

- Accès à nos services
- Collecte des déchets ménagers
- Traitement des déchets ménagers
- Déchèteries
- Forfait annuel de dépôts d'ordures ménagères

**1 part variable**

Nombre de dépôts au delà du forfait

Calculée sur la valeur locative du logement (TAXE FONCIÈRE)

[www.sidel32.fr](http://www.sidel32.fr)

**VERS LA redevance incitative**

**SIDEL**

### COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

**Je ne gaspille pas.**

Avant d'aller faire mes courses, je vérifie mes stocks afin de ne pas acheter de choses dont je dispose déjà.

**Je composte.**

Afin de ne pas encombrer ma poubelle noire et suivant l'obligation nationale de trier mes biodéchets, je peux composter.

**Je trie mes emballages et papiers**

dans la poubelle jaune.

**Je trie mes textiles et la maroquinerie**

que je n'utilise plus et les donne à une association locale ou les dépose dans les bornes Le Relais du territoire.

**Je dépose mes emballages en verre**

dans la colonne spécifique.

**Je pratique le réemploi.**

Au lieu de jeter un objet/appareil, je n'hésite pas à le donner ou le vendre. Quant à mes achats, je peux louer le matériel dont j'ai besoin ou acheter du matériel de seconde main.

[www.sidel32.fr](http://www.sidel32.fr)

**VERS LA redevance incitative**

**SIDEL**

### BIENVENUE AUX PERMANENCES

- 1 Je complète le formulaire mis à ma disposition sur la chaise.
- 2 Je prépare mon justificatif de domicile ainsi que tout autre document demandé par le SIDEL.
- 3 J'attends d'être appelé par les agents du SIDEL afin de créer mon compte Déchets et j'obtiens mes badges.
- 4 L'animateur du SIDEL me présente le nouveau système de collecte et répond à mes questions.
- 5 Mon inscription au nouveau service de collecte est terminée. je récupère mes cabas de tri ainsi que le livret explicatif, gratuitement.

Infos, contact

[www.sidel32.fr](http://www.sidel32.fr)  
 05 62 68 71 44



## VII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

### Signalétique renouvelée sur les points de tri

Dans le cadre du déploiement de son projet de modernisation du service et de tarification incitative, le SIDEL ajuste également la signalétique présente sur les points d'apport volontaire :

- Signalétique normée CITEO sur les colonnes
- Informations quant aux consignes de tri, usagers des colonnes etc. accessible via le QRcode apposé sur les colonnes d'OMR.



**Le SIDEL s'engage dans la réduction des déchets et met en place une tarification incitative sur les 56 Communes de son territoire.**

**SIDEL**

### BIENVENUE SUR CE SITE DE COLLECTE DE DÉCHETS

#### Comment ça fonctionne ?

À chaque colonne ses déchets.

TRI	VERRE	ORDURES MÉNAGÈRES
<b>DÉCHETS RECYCLABLES</b>		
• Colonnes en accès libre		
• Sans badge		
• Déchets à déposer en vrac sans sac		
Retrouvez les consignes de tri sur les colonnes.		
Pour toute question ou anomalie :		
SIDEL		
2 rue de l'Innovation		
Zone Industrielle		
32700 LECTOURE		
<a href="http://www.sidel32.fr">www.sidel32.fr</a>		
05 62 68 71 44		
<b>DÉCHETS NON RECYCLABLES</b>		
• Colonnes munies d'un tambour de 30 litres		
• Déchets en sac		
• Avec contrôle d'accès		
Pour déverrouiller, le tambour :		
<b>RÉSIDENT PERMANENT</b>		
Avec un badge remis par le SIDEL		
Distribution des badges et création du compte Déchet sur rendez-vous au SIDEL : 05 62 68 71 44.		
<b>PERSONNE DE PASSAGE</b>		
Avec le badge de la location saisonnière		
ou l'application UV Tri (à télécharger ici)		
ou un auto-collant prépayé (lieux de vente à consulter sur le site internet <a href="http://www.sidel32.fr">www.sidel32.fr</a> ).		
<b>Tout déchet en pied de colonne est interdit et passible d'une amende</b> (jusqu'à 1500€ et confiscation du véhicule)		
<b>Retrouvez les horaires des déchèteries ici</b>		



Lancement du nouveau site internet rénové

## VII – PREVENTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

The screenshot shows the homepage of the S2LO website. At the top, there is a navigation bar with links: "Comprendre la redevance incitative", "Mon compte déchets", "Je suis" (with a dropdown arrow), "Qui sommes-nous", "Mon service déchets", "Comment réduire mes déchets ?", "Ma boîte à outils", and a search icon. The main banner features a landscape background with a cartoon bear and Earth character. Text on the banner includes "Changeons nos habitudes!" and "Faisons un pas de plus pour réduire nos déchets et prendre soin des générations futures.". Below the banner are six call-to-action cards:

- Ma collecte de déchets (Icon: hand holding a bag)
- Je trie mes déchets (Icon: recycling bin)
- Permanences en communes 2025 (Icon: calendar)
- Je réduis mes déchets (Icon: recycling symbol)
- Trouver un point de tri (Icon: location pin)
- Réserver un kit de compostage (Icon: smartphone)



## VIII – BILAN ET PERSPECTIVES

### Bilan 2024

- Création de nouveaux supports de communication et mise en ligne du nouveau site internet.
- Modernisation du service de collecte associé à la mise en œuvre de la REOMi :
  - Implantation des colonnes enterrées et semi-enterrées en « secteur campagne » - *à terminer en 2025*
  - Relance du marché « Logiciel de facturation REOMi »
  - Livraisons de deux camions « grue » - *reportées à 2025*
  - Organisation et planification des permanences en communes pour rencontrer les usagers :
    - Présenter le futur système de collecte, des consignes de tri et des actions de réduction des déchets
    - Informer sur le déploiement de la Tarification Incitative
    - Débuter de la constitution du futur fichier des redevables
    - Distribuer des badges permettant l'accès aux colonnes OMR.
- Démarrage du groupe de travail « Grille tarifaire » (3 réunion organisées)



## VIII – BILAN ET PERSPECTIVES

### Perspectives 2025

- Modernisation du service de collecte associé à la mise en œuvre de la REOMi :
  - Achever les travaux d'implantation des points de tri en « secteur campagne »
  - Achever le schéma d'implantation des points de tri en « secteur ville »
  - Réaliser les travaux d'implantation des points de tri à Lectoure, Fleurance, La Romieu et Saint-Clar
  - Livraisons de deux camions « grue »
  - Mettre à jour le règlement de collecte en vue du déploiement opérationnel de la nouvelle collecte pour tenir compte du nouveau mode de collecte en point de tri puis de l'abandon du porte-à-porte résiduel
  - Déploiement opérationnel de la nouvelle collecte en « secteur campagne » au printemps
  - Déploiement opérationnel de la nouvelle collecte en « secteur ville » à l'automne
  - Mise en place de la collecte dédiées aux producteurs non-ménagers
  - Préparer l'organisation future sur les plans administratifs, RH et financiers
  - Organisation et planification des permanences en communes pour rencontrer les usagers :
    - Présenter le futur système de collecte, des consignes de tri et des actions de réduction des déchets
    - Informer sur le déploiement de la Tarification Incitative
    - Débuter de la constitution du futur fichier des redevables
    - Distribuer des badges permettant l'accès aux colonnes OMR.